

Frais de déplacement au Québec

Titulaire d'un emploi supérieur : LOUIS MORISSET

Président-directeur général

Année financière2020-2021

Trimestre

Janvier à mars

								Autres frais inhérents	
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Montant	Description	
		Aucun déplacement au Québec pour la période visée							

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées ¿ sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

À noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites : son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.